



PROCÈS VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAROLLES

VENDREDI 25 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt -cinq, le 25 avril à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal de Marolles (Loir-et-Cher) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Isabelle SOIRAT, Maire.**

Présents : Mme Isabelle SOIRAT,

Mme : Marina HARDOUIN, Mme Anne STORELLI, Fabienne FOURICQUET, Karine LORANT
M. Fabien GILLES, Jean-Marc FOURICQUET, Benoit CHARTÉ, M. Nicolas CONTENT

Absente excusée : Mme Ghislaine ROGER

Absents : Mme Manon CASTEUBLE, Leslie GROISIL.

Secrétaire de séance : Mme Anne STORELLI

Date de la convocation :	Date d'affichage :	Nombre de membres en exercice :	Nombre de membres présents :	Nombre de membres absents :	Nombre de procurations :
18/04/2025	18/04/2025	12	9	3	0

ORDRE DU JOUR

17/ APPROBATION PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2025

18/ AMÉNAGEMENT Secrétariat de Mairie – OP 188 – MARCHÉ PUBLIC – CHOIX LOT N°1

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

DÉLIBÉRATIONS

17/ APPROBATION PV CM 4 AVRIL 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 4 avril 2025.

18/ AMÉNAGEMENT SECRETARIAT DE MAIRIE – OP 188 – MARCHÉ PUBLIC – CHOIX DU LOT 1

Madame La Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération N°13-2025 du 4 avril 2025 relative à l'attribution des lots 2 à 6, dans le cadre du marché public concernant les travaux de l'aménagement du futur secrétariat de mairie, et pour lequel, le cabinet d'Architecte SARL AUD TAIGA, a été délégué à la maîtrise d'ouvrage, le lot 1 devant faire l'objet d'une demande de précisions.

A l'issue de la présentation des réponses au lot 1, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer le lot N°1 à l'entreprise BRIAULT CONSTRUCTION SAS pour un montant de 65 451.57 € HT.

- ✓ Dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget communal,
- ✓ Autorise Mme La Maire ou son représentant à signer le marché avec les entreprises retenues ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

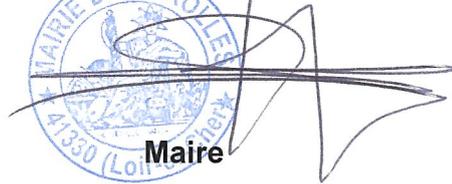
Pour rappel, le marché se décompose comme suit :

⇒ Lot 1 – Démolition – Gros Œuvre – VRD	BRIAULT CONSTRUCTION SAS	65 451.57 € HT
⇒ Lot 2 – Menuiseries extérieures – Serrurerie	GIFFARD CENTRE LOIRE SAS	48 853.35 € HT
⇒ Lot 3 – Plâtrerie – Menuiseries intérieures	CHASSIER PLATRERIE 41 SAS	60 437.07 € HT
⇒ Lot 4 – Électricité-Ventilation	THIBIERGE SAS	15 731.68 € HT
⇒ Lot 5 – Plomberie - Chauffage	SOGECLIMA SAS	15 662.47 € HT
⇒ Lot 6 – Peinture - Faïences	SPB (Société Peinture Blésoise) SAS	18 626.86 € HT
MONTANT TOTAL DU MARCHÉ		224 763.00 € HT

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur GILLES rappelle la délibération N°69-2023 du 27 novembre 2023 qui acte la vente d'une partie de la parcelle du 4 Rue de Blois pour la sécurité des piétons et des automobilistes. Le projet avance, un rendez-vous avec l'eau de Blois a été effectué pour déplacer le compteur d'eau, et le géomètre est passé pour le bornage de la parcelle. Afin que le projet avance, des devis ont également été demandés pour le mur qui doit être rabaissé et sécurisé. Les devis seront présentés au prochain Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

Isabelle SOIRAT

Maire

Anne STORELLI



Secrétaire de séance